



COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat - 86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs.....	p. 3
Avis aux éducateurs.....	p. 12
Avis aux arbitres.....	p. 13
PV Commission Jeunes.....	p. 15
PVs Commission Féminine Pôle 79/86 p. 22	
PV Commission Litiges et Contentieux p. 28	
PV Commission Respect / Prévention. p. 31	
Mini-jeu.....	p. 33

AGENDA DE LA SEMAINE

Samedi 11 janvier :

- Futsal Jeunes n°1

Lundi 13 janvier :

- Commission d'Appel
- Commission du Respect et de la Prévention

Mardi 14 janvier :

- Commission Départementale d'Arbitrage
- Commission Jeunes

Jeudi 16 janvier :

- Commission de Discipline
- Commission Féminine

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



EDITO VŒUX 2025

En ce début d'année 2025, je vous invite à embarquer dans une aventure pleine de promesses et de découvertes.

Que cette nouvelle année soit une toile vierge sur laquelle nous peindrons ensemble des réussites éclatantes, des progrès inspirants et un épanouissement collectif. Ensemble, faisons de 2025 une année extraordinaire !

Je tiens à exprimer toute ma gratitude pour l'année écoulée, riche en défis et en belles réalisations. Une nouvelle mandature commence, marquant un nouveau chapitre dans l'histoire de notre association.

Les élections départementales, régionales et fédérales ont renforcé notre détermination à servir notre belle communauté sportive. Merci à nos clubs pour leur engagement indéfectible et à tous ceux qui ont contribué à renforcer nos liens.

Pour 2025, nous avons trois initiatives majeures : une page dédiée à la prévention pour tous nos clubs, une communication renforcée sur les valeurs fondamentales du sport, et une lutte accrue contre la violence avec des ateliers de sensibilisation.

Ensemble, faisons de 2025 une année de progrès et de respect sur tous les terrains.

Nous serons à vos côtés, répondant à vos besoins avec attention. Inspirés par les mots de Nelson Mandela, nous nous engageons à être présents, à écouter et à agir pour notre communauté sportive.

Enfin, le 4 février, notre département accueillera un match de qualification pour le prochain championnat d'Europe de Futsal, une reconnaissance pour notre territoire.

Je vous adresse mes vœux les plus sincères pour une année de cohésion et de succès partagés.

Vive le football amateur, vive notre District, et vive 2025 !

Le Président
Stéphane BASQ

AG FINANCIERE LFNA

L'Assemblée Générale
Financière de la LFNA, se
tiendra :

**Les samedi 11 et dimanche 12
janvier 2025, en format
dématérialisé.**

Plus d'informations page 3

LFNA – REMISE DES
DOTATIONS INTERSPORT

Lundi 13 janvier 19h
Salle Polyvalente
9 rue de Braunsbach
86 190 Vouillé



PARTENAIRE

Votre paysagiste à Buxerolles

Forte d'une expérience et d'un professionnalisme depuis 1987 dans le monde du paysage, l'entreprise Pironnet Paysagiste située à Poitiers vous propose le meilleur de ses compétences, dans le domaine des espaces verts à savoir :

- ▶ La création d'allées, terrasses, massifs, clôtures, portails, portillons, claustras, palissades, l'engazonnement...
- ▶ L'entretien tel que la taille d'arbres et d'arbustes, la tonte, le débroussaillage.
- ▶ L'élagage, l'abattage à Poitiers et le rognage des souches.
- ▶ La location et la vente de végétaux, de terre végétale et de graviers. La livraison est possible.

Pironnet Paysagiste Poitiers (86) est pour vous la garantie d'un travail de qualité et de sérieux.



NOUVEAU : Conseils, vente et location de plantes (oliviers, palmiers, art topiaire, arbres d'ornement, arbustes, plantes méditerranéennes...), à des prix attractifs. Nous sommes situés au 7 rue du Sentier à Buxerolles (proche de la rocade N147 et du Mega Cgr). Nous effectuons également la vente d'articles de jardins : pots décoratifs, graviers décoratifs, ardoise, terre végétale...

Nous faisons la plantation, et la livraison dans les villes suivantes : Vienne 86, Poitiers 86 (Saint-Benoit, Montamisé, Mignaloux-Beauvoir, Chasseneuil-du-Poitou, Fontaine-le-Comte, Jaunay-Clan, Migné-Auxances, Vouneuil-sous-Biard, Nouaillé-Maupertuis, Nieuil-l'Espoir, Saint-Georges-lès-Baillargeaux...).

<<<==== Prix du palmier à 140 euros l'unité, hauteur 1m70 <<<====

NOUVEAU : Conseils, étude paysagère et élaboration de plans de conception, afin d'aménager ou d'améliorer la structure de votre jardin : formes des allées, massifs, choix des végétaux et matériaux, etc.

Contactez-les

// Ouverture : Lundi au Vendredi 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30. //



AVIS AUX CLUBS

DATES À RETENIR

- **Samedi 11 janvier** : Futsal Jeunes n°1
- **Samedi 18 janvier** : Futsal Jeunes n°2
- **Lundi 20 janvier** : Comité de Direction
- **Samedi 25 janvier** : Futsal jeunes n°3
- **Samedi 1^{er} février** : Futsal jeunes n°4
- **Mardi 4 février** : Qualifications championnat d'Europe Futsal, Match France – Kosovo, à 20h, à l'Arena Futuroscope.
- **Samedi 8 février** :
 - Futsal jeunes n°5
 - Reprise championnats jeunes phase 2
- **Lundi 10 février** : Groupe de travail avec les RTJ et responsable jeunes
- **Samedi 15 février** : Futsal jeunes n°6
- **Samedi 22 février** : Finales Futsal Jeunes

LFNA - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

L'Assemblée Générale Financière de la LFNA, se tiendra :

Les samedi 11 et dimanche 12 janvier 2025

en format uniquement dématérialisé.

Les votes seront ouverts sans interruption du samedi 11 janvier à 9 h au dimanche 12 janvier à 20 h.

Vous serez amenés à voter les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 ainsi que le budget prévisionnel 2024-2025.

L'ensemble des documents nécessaires aux prises de décisions du Président(e) du club sont d'ores et déjà [sur le site de la LFNA](#) et sur Footclubs pour les documents financiers.

La société LUMI a adressé sur l'adresse mail personnelle du/de la Président(e) de votre club, les informations nécessaires permettant de voter sur les différentes résolutions qui sont proposées. Pour rappel, l'adresse e-mail du Président ou/de la Président(e) est celle qui est renseignée sur Footclubs –

LFNA – REMISE DES DOTATIONS INTERSPORT

**Lundi 13 janvier 19h
Salle Polyvalente de Vouillé
9 rue de Braunsbach
86 190 Vouillé**

Seuls les clubs présents ET inscrits se verront remettre les dotations, les Groupements et Ententes sportives ne sont pas concernés.

Les inscriptions sont d'ores et déjà closes.

WEEK-END DES BÉNÉVOLES DE LA LFNA À CLAIREFONTAINE



Samedi 29 et dimanche 30 mars 2025

Comme tous les ans, la Fédération Française de Football invite des bénévoles de toutes les Ligues pour un week-end à Clairefontaine.

Les bénévoles de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine sont invités le samedi 29 et dimanche 30 mars 2025 et le **District de la Vienne de Football dispose de 5 places** pour ce déplacement à Clairefontaine.

Les critères à respecter :

- . être bénévole licencié dirigeant ou volontaire de club comptant **moins de 7 ans** d'ancienneté
- . les conjoints des bénévoles ne sont pas conviés à moins qu'ils ne soient eux-mêmes licenciés bénévoles de moins de 7 ans
- . être âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement

Informations logistiques :

Le transport en bus est assuré par la Ligue (départ du Haillan avec un arrêt à Poitiers) pour une arrivée le samedi 29 mars 2025 à 14h à Clairefontaine et un départ de la délégation le dimanche à 11h30.

Toutes les précisions horaires vous seront bien sûr communiquées ultérieurement

Les bénévoles sont hébergés au Centre Technique de Clairefontaine.

Si vous êtes intéressés, vous devez transmettre un mail au District de la Vienne de Football (district@foot86.fff.fr) avec les coordonnées du bénévole, **avant le vendredi 14 février 2025 dernier délai.**

INTERVENTIONS PEF

INTERVENTIONS PEF DU DISTRICT 86

INTERVENTIONS

Interventions du District de la Vienne de Football lors des stages vacances organisés par les clubs. L'objectif est de sensibiliser les licenciés aux différentes thématiques du PEF. Cette année les thématiques sont **le fair-play et l'arbitrage.**

LE PEF C'EST QUOI ?

Le Programme Éducatif Fédéral est un programme pédagogique complet, mis à disposition pour les clubs afin de former les jeunes licencié(e)s d'U6 à U19 aux règles du jeu et de la vie.

CATÉGORIES CONCERNÉES

Ces séances sont réservées exclusivement aux licenciés des catégories **U11 et U13.**

INSCRIPTIONS

Inscriptions par mail : district@foot86.fff.fr
Fin des inscriptions le 14 février 2025 !

Interventions dans les clubs : Promouvoir le Programme Educatif Fédéral (PEF) lors des stages vacances

Dans le cadre de notre engagement à promouvoir les valeurs du football auprès des jeunes, le District de la Vienne de Football propose des interventions lors des stages vacances pour sensibiliser les jeunes licenciés (des catégories U11 et U13) au Programme Educatif Fédéral (PEF) de la Fédération Française de Football.

Grâce à des ateliers ludiques et pédagogiques, nos interventions permettent aux jeunes joueurs de s'approprier les notions du PEF tout en s'amusant et en développant leur esprit sportif.

En quoi consistent les interventions ?



Nos interventions sont conçues pour s'intégrer de manière flexible à votre programme de stage vacances. Elles incluent des ateliers interactifs et dynamiques, adaptés à l'âge et au niveau des jeunes footballeurs. Chaque session permet de :

- Sensibiliser les jeunes aux comportements exemplaires sur et en dehors du terrain.
- Renforcer leur esprit d'équipe et de solidarité.
- Favoriser leur épanouissement personnel en intégrant les valeurs du PEF.

Comment en bénéficier ?

Clubs de football de la Vienne, vous souhaitez enrichir vos stages vacances et offrir à vos jeunes licenciés un contenu éducatif à forte valeur ajoutée ? Contactez dès maintenant le District de la Vienne de Football pour planifier une intervention PEF au sein de votre club.

Inscriptions par mail : district@foot86.fr

Fin des inscriptions le vendredi 14 février 2025 !

UEFA FUTSAL : FRANCE - KOSOVO

Dans le cadre des qualifications au championnat d'Europe de Futsal de l'UEFA 2026, l'Equipe de France Futsal accueille le Kosovo le mardi 4 février prochain à 20h00, à l'Arena Futuroscope de Poitiers.

C'est la première fois de leur histoire que les Bleus (demi-finalistes de la Coupe du monde de Futsal 2024 et actuellement en tête du groupe 10 des éliminatoires) affronte à domicile le Kosovo (64^e FIFA).

En tant que club de la LFNA, la Fédération Française de Football vous propose des tarifs préférentiels UNIQUEMENT à partir de 10 places par club (catégorie 2).

- De 10 à 24 places => **6€**
- A partir de 25 places => **5€**
- A partir de 50 places => **4€**

Commandez vos billets avant le 26 janvier en [cliquant ici](#). Les billets vous seront envoyés par voie électronique fin janvier par les services de la LFNA et le montant sera prélevé sur votre compte club. Pour toute autre commande il faudra passer directement par la billetterie de la [FFF](#) qui ouvrira le mardi 14 janvier à 16h00.



PLATEAUX

FUTSAL JEUNES



– SAMEDI 11 JANVIER 2025

1/ Organisation

Vous trouverez en [cliquant ici](#), la planification du samedi 11 janvier 2025, réalisée sur la base des engagements effectués à la date limite du 30 novembre 2024.

Compte-tenu des créneaux disponibles dans les gymnases, nous n'avons pas pu engager les équipes sur liste d'attente pour le moment.

- Les horaires mentionnés sur le document correspondent à l'heure du début du plateau. Merci d'arriver au minimum 30 minutes avant.
- Les différents plateaux sont disponibles sur la plateforme FAL ; les documents d'organisation sont à y insérer par le club indiqué en rouge sur le document joint.
- Un membre du District sera présent sur chaque plateau, dans la mesure du possible. Il sera en charge de l'organisation générale du plateau.
- Les règlements de ces compétitions vous seront transmis rapidement.
- L'organisation sur les 6 week-ends prévoit que chaque équipe engagée puisse jouer au minimum 2 plateaux.

2/ Planification samedi 11 janvier 2025 et samedi 18 janvier 2025

Futsal U11 – U13 – U15 – U18 (catégories masculines/mixtes)		
	Samedi 11 janvier 2025	Samedi 18 janvier 2025
Challenge Fétis Lahitte U11	52 équipes (1 équipe par club)	32 équipes qualifiées (2 premiers de chaque poule + 6 meilleurs 3èmes)
Critérium U13	32 équipes (1)	16 équipes qualifiées (2 premiers de chaque poule)
Amicaux U13	8 équipes réserves (définies géographiquement selon les créneaux disponibles)	28 équipes 12 équipes réserves n'ayant pas joué le 11/01 + 16 équipes éliminées du Critérium U13 du 11/01
Critérium U15	19 équipes (1)	8 équipes qualifiées (2 premiers de chaque poule)
Amicaux U15	7 équipes réserves	<i>prochains plateaux le 25/01</i>
Critérium U18	13 équipes U18 (1)	8 équipes qualifiées 2 premiers de chaque poule + 2 meilleurs 3èmes
Amicaux U18	7 équipes réserves	<i>prochains plateaux le 25/01</i>



Futsal U11F – U13F – U15F – U18F (catégories féminines)		
	Samedi 11 janvier 2025	Samedi 18 janvier 2025
Challenge Fétis Lahitte U11F	13 équipes U11F engagées	13 équipes U11F engagées
Critérium U13 F	8 équipes engagées	8 équipes engagées
Critérium U15 F	6 équipes engagées (<i>Vouneuil/Bux et Lusignan engagées en CNA U15F</i>)	8 équipes engagées
Critérium U18 F	8 équipes engagées	8 équipes engagées

La planification définitive du samedi 18 janvier vous sera transmise le lundi 13 janvier à la réception de tous les documents d'organisation.

3/ Rappel

A toutes fins utiles, nous vous rappelons qu'en cas d'absence sur un plateau, une amende vous sera appliquée :

- annulation avant la publication du planning (J-10 jours) Néant
- forfait en prévenant le District 5 €
- forfait sans prévenir 13 €

PLATEAUX FUTSAL JEUNES – AIDE À L'ORGANISATION

Dans le cadre du développement de la pratique Futsal, le District de la Vienne proposera pour la troisième saison consécutive cette pratique à différentes catégories de jeunes (U6 à U18, garçons et filles).

Pour rappel, nous avons pu faire jouer plus de 5000 jeunes l'an dernier à la même période.

Vous êtes éducateurs ou dirigeants, vous êtes intéressés pour nous aider à organiser cette opération cette saison, vous pouvez vous inscrire via le lien suivant : <https://forms.gle/ezRrtgjGoKWCdXJd9>

Nous essayerons de vous positionner du mieux possible, en fonction de votre situation géographique.



PROLONGATION DU PASS'SPORT

Le Pass'Sport est prolongé jusqu'au 31 janvier 2025.



LANCEMENT CAMPAGNE SUBVENTION FDVA 2

Nous vous informons que le FDVA 2025 "Fonctionnement et Projet Innovant" démarre **le 13 janvier 2025**.

CET APPEL A PROJETS S'ADRESSE AUX ASSOCIATIONS POUR LESQUELLES LES ACTIONS SE DÉROULENT UNIQUEMENT DANS LA VIENNE.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au **12 mars 2025**.

Les demandes se font **exclusivement** par télé service "le Compte Asso" : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

Nous attirons votre attention sur le fait que :

- **Le titre et l'adresse de votre RIB soit identique à votre fiche SIREN ;**
- **Le dossier déposé devra être complet (Comptes de résultats et bilan financier, budget prévisionnel, rapport d'AG et rapport d'activités)**
- **Une association ne pourra déposer qu'un seul dossier et une action (Axe 1 fonctionnement d'une action ou des activités de l'association ou Axe 2 Projet innovant)**

Documents utiles :

[La note d'orientation 2025 dans laquelle sont précisées toutes les modalités du dispositif](#)

[Le Guide pour bien se diriger sur lecompteasso](#)



CDOS – FORMATIONS / SOIRÉES THÉMATIQUES

Ci-dessous, la liste des différentes formations et soirées organisées par le CDOS, ainsi que les liens pour s'inscrire :

Formations :

- Samedi 18 janvier de 9h à 17h : « **La comptabilité d'une association** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Samedi 15 février de 9h à 17h : « **Concevoir un projet associatif** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Samedi 5 avril de 9h à 17h : « **Le management associatif** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Vendredi 16 mai de 9h à 17h : « **La comptabilité d'une association** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Jeudi 22 mai de 9h à 17h : « **Savoir communiquer en interne et en externe** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Samedi 14 juin de 9h à 17h : « **Mieux gérer son temps et ses priorités** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

Soirée thématique :

- Mardi 28 janvier de 18h30 à 20h30 : « **Les dispositifs de prise en charge de l'AFDA et les nouveautés 2025** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

CDOS – FORMATION JEUNES DIRIGEANTS

Pour contribuer au renouvellement des dirigeants du mouvement sportif, le CDOS de la Vienne met en place une formation pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Cette formation est constituée de **6 modules** qui se dérouleront en présentiel et en visio (en soirée, de 3h maximum), de **janvier à juin 2025**. Elle sera **limitée à 20 inscriptions**.

➔ Remise d'une dotation en fin de formation

Programme :

Module 1 – Mardi 21 janvier 2025

19h-20h30 en présentiel à la Maison des Sports à Poitiers

- Accueil et présentation des participants
- Présentation du programme de formation et des objectifs
- Les principes fondamentaux de la loi de 1901
- L'organisation du sport en France

INSCRIPTION, [cliquer-ici](#)

Module 2 – Février 2025

En visio (horaire à venir)

- L'organisation et la gouvernance
- Être capable de participer aux organes statutaires d'une association

Module 3 – Mars 2025

En visio (horaire à venir)

- Les finances associatives
- Être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente et savoir mobiliser des ressources financières

**Module 4 – Avril 2025****En visio** (horaire à venir)

- Les ressources humaines associatives
- Être capable de prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations et de favoriser la participation des bénévoles

Module 5 – Mai 2025**En visio** (horaire à venir)

- La gestion de projet associatif
- Être capable de traduire un projet associatif en un projet d'activité ou en événement

Module 6 – Juin 2025**En présentiel à la Maison des Sports** (horaire à venir)

- Retour sur la formation
- Bilan

ASSTV – ATELIERS**Atelier "Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels" (1/2 journée)**

L'évaluation des risques professionnels et la rédaction du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) sont les outils incontournables de la prévention.

L'ASSTV vous accompagne dans la réalisation ou la mise en place de votre DUERP. Elle vous propose une méthode et un outil d'évaluation (OUTIL DUERP ASSTV).

- Le jeudi 27 février 2025 (9H-12H30)
- Le vendredi 25 avril 2025 (9H-12H30)

Ateliers "Risque chimique" (1/2 journée)

Selon le code du travail, les salariés exposés aux risques chimiques doivent être sensibilisés. Repérer les expositions est une première étape pour la mise en œuvre de moyens de protection adaptés, permettant de préserver leurs santé et sécurité .

A ce titre, l'ASSTV vous propose trois « Ateliers d'une demi-journée » pour vous accompagner dans l'identification des dangers et des risques liés aux risques chimiques, la mise en place d'une démarche de prévention.

- Le jeudi 13 mars 2025 (9H-12H)
- Le jeudi 12 juin 2025 (9H-12H)
- Le jeudi 16 octobre 2025 (9H-12H)

Atelier "Réfèrent Santé Sécurité au Travail" (sur 2 jours)

Depuis 2012, chaque entreprise a l'obligation de nommer un Réfèrent Santé Sécurité au Travail (RSST). Soit l'entreprise dispose déjà des compétences en interne, soit elle doit former un salarié.

A ce titre, l'ASSTV vous accompagne dans la mise en place de vos obligations.

- Le jeudi 20 et le vendredi 21 mars 2025 (9H-12H et 13H30-17H00)
- Le jeudi 26 et le vendredi 27 juin 2025 (9H-12H et 13H30-17H00)

Ateliers "Travail sur écran" (2 heures)

L'ASSTV vous propose des ateliers afin de vous accompagner dans l'identification de ces risques et la mise en place d'actions de prévention .

- Le mercredi 22 janvier 2025 (14H-16H)
- Le vendredi 21 février 2025 (9H-11H)
- Le mardi 25 mars 2025 (14H-16H)

Vous trouverez le détail de tous les ateliers sur leur site www.asstv86.fr ou en cliquant [ICI](#)

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à les contacter sur l'adresse : sensibilisation@asstv86.fr



CAMPAGNE POUR L'OCTROI DE LA MÉDAILLE JSEA PROMOTION DU 14 JUILLET 2025

La Commission Départementale consultative d'attribution de la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif se tiendra :

- **Le mercredi 12 mars 2025 au titre de la promotion du 14 juillet 2025**, afin d'étudier les propositions de candidatures pour les 3 échelons.

Vous pouvez désormais déposer vos éventuelles propositions de candidatures sur la plateforme **Démarches-Simplifiées** en [cliquant ici](#) (au préalable il faut créer un compte).

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **vendredi 14 février 2024**.



MÉDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF



La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement exemplaire au sein d'une association sportive, de jeunesse ou toute autre thématique



LES CONDITIONS

Les récompenses sont décernées chaque année, le plus souvent, en présence des élus et des services de l'État. Elles sont attribuées aux personnes les plus méritantes et engagées dans la vie associative, qui justifient en outre des conditions d'ancienneté suivantes :



au moins 6 années d'engagement bénévole



au moins 10 années d'engagement bénévole (dont 4 ans minimum dans l'échelon de bronze)



au moins 15 années d'engagement bénévole (5 ans minimum dans l'échelon d'argent)

Important

La promotion d'un échelon à l'autre n'est pas automatique et nécessite obligatoirement l'exercice d'activités ou responsabilités nouvelles.



Une seule promotion dans la Vienne **14 juillet 2025 - pour les 3 échelons**

La vie associative reflète notre société. Une attention particulière est portée chaque année au respect de la parité entre les femmes et les hommes, ce qui suppose une transmission impérative de dossiers à parts égales.



LE PARRAINAGE

La candidature doit être proposée par une personne qui connaît bien le bénéficiaire et qui, par sa position dans le monde associatif, peut attester de la qualité de son engagement bénévole, à savoir :

- ♦ Un responsable d'association, ou de fédération,
- ♦ Un élu (maire, parlementaire, conseiller départemental...),
- ♦ Un fonctionnaire.

L'auteur de la proposition doit compléter le formulaire en retraçant le plus exhaustivement possible, la nature des activités accomplies à titre bénévole en précisant les dates (début/fin) et en rédigeant l'avis circonstancié afin de motiver la demande.



OU ADRESSER SA DEMANDE ?

Les parrains doivent impérativement déposer leurs demandes motivées, via la plateforme *Démarches-Simplifiées* :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-d-attribution-de-la-medaille-de-la-jeunesse>

Date limite de dépôt des candidatures :

→ **Vendredi 14 février 2025**

Contacts - Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Assistante administrative : Sandrine POMMIER
sandrine.pommier1@ac-poitiers.fr
05 17 84 04 15

Référent technique : Manuel COTINAUD
manuel.cotinaud@ac-poitiers.fr
05 17 84 04 07

En collaboration avec le comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, et les cercles des médaillés de la Vienne

Contact : Odile Chauvet, présidente du comité
Tél. 06 13 87 50 98



AVIS AUX ÉDUCATEURS



Saison 2024 - 2025

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Séniors	Inter-secteur avec les Deux-Sèvres	Positionnement 16/12/2024	08h30-17h00
		Semaine 1 du 20 au 21/01/2025	
		Semaine 2 du 17 au 18/02/2025	
		Certification 06/05/2025	

CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2 / CFF3	A la demande auprès des conseillers techniques de secteur		

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	26/02 et 23/04/2025	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	25/02 et 22/04/2025	09h00-17h00
CFI U14-U19	Poitiers	27/02 et 24/04/2025	09h00-17h00
CFI Séniors	Poitiers	28/02 et 25/04/2025	09h00-17h00

FORMATIONS GARDIEN DE BUT

FORMATION	LIEU	DATES
Module perfectionnement (CFGB)	Celles sur Belle	07/03 et 08/03/2025



AVIS AUX ARBITRES

En cas d'empêchement, à compter du **vendredi soir (17h30)**, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant et le Président de la CDA.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres **d'adresser des mails au District** (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

LANCEMENT COUPE DES ARBITRES DE LA VIENNE

COUPE DES ARBITRES DE LA VIENNE

MERCREDI 08 JANVIER
AU VENDREDI 13 JUIN

UNAF 86
La Coupe des Arbitres



Vous venez de recevoir la première épreuve sous format « Evalbox » de la **Coupe des Arbitres de la Vienne**. A la fin de ce 1^{er} tour, 75% des arbitres seront qualifiés pour la suite de cette compétition de notre département. Soyez concentrés pour la qualification !

Avec de la passion et du dynamisme en plus, vous pourrez peut-être prétendre à soulever le trophée.

Haut les cœurs, en avant !

Quelques consignes :

Vous ne pourrez effectuer ce premier tour qu'une seule fois jusqu'au mercredi 15 janvier à 12h00.

Vous disposez d'une minute par question et de 8 minutes sur l'ensemble du test. Après avoir répondu à une question, il faut bien appuyer sur « répondre » juste au-dessus pour ne pas perdre de temps. S'agissant d'un questionnaire à choix multiple, il peut y avoir plusieurs réponses.

Pensez à regarder dans vos SPAMS ou INDESIRABLES.

Il vous suffit de cliquer sur le lien inclus dans le mail pour accéder directement au questionnaire.

IMPORTANT // En cas de non-réception et/ou de souci de connexion, et pour toute autre demande d'information, nous vous remercions de le faire savoir directement à **Paul HERGAULT**, référent Evalbox de la CDA 86 - mail > paul_hergault@hotmail.fr – et non par retour de mail au District.

Attention, vous ne serez pas sur une « auto-évaluation » avec la correction à la fin mais un examen sécurisé. Dès que l'application détectera une « anomalie » comme une autre page ouverte, vous serez averti une fois d'un encadré rouge. Au bout de la 2^e fois, la question comptera comme 0 et surtout la CDA recevra une notification. N'essayez pas de tricher. »

Le règlement vous a été transmis par mail

MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Modification de l'article 23 des règlements généraux de la LFNA : FORMALITÉS D'AVANT MATCH – votée lors de l'AG du 09/11/2024

D/ Couleurs des équipes – Numérotation

2/ En cas de couleurs identiques y compris sur terrain neutre, c'est le club **RECEVANT** qui change de maillots.

ECOLE D'ARBITRAGE – CHANGEMENT DE DATE

L'école d'arbitrage initialement prévue le vendredi 14 février 2025 aura finalement lieu le **vendredi 21 février 2025**.

FORMATION ARBITRAGE FUTSAL

Une formation à l'arbitrage FUTSAL est organisée le SAMEDI 25 JANVIER 2025 à Aulnay de Saintonge (au siège du Aulnay Futsal AJ – SALLE L'OUCHE DES CARMES, 2 avenue de l'église, 17470 – AULNAY).

L'encadrement de ce stage sera assuré par David PLAINCHAMP, arbitre de R1 en herbe et Futsal en collaboration avec Patrick MOREAU, qui est le référent de cette discipline à la CDA17. Les officiels de l'arbitrage de football à onze peuvent participer à un module (théorie et pratique) en après-midi de **13h30 à 16h30** visant à se spécialiser dans l'arbitrage Futsal. Ce module Futsal est accessible aux jeunes à partir de 15 ans.

Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir nous le préciser par mail avant le 20 janvier prochain.



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mercredi 8 janvier 2025
Procès-verbal n° 14

Président : M. Philippe BARRITAULT

Présents : Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSERAU, MM. Christian SAVIGNY et Frédéric TURBEAU

Le PV n°13 est adopté sans modification

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS

Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U15	/	8ième	14/12/24	30037288	Mirebeau (1) / Neuville (2)	Report du tour précédent	18/01/24
U15	/	8ième	14/12/24		GJ Dissay Beaumont (1) / GJ VVM Chauvigny (3)	Report du tour précédent	18/01/24
U15	/	8ième	14/12/24	30037292	Gj Foot Sud 86 (1) / Vivonne (1)	Report du dernier match de championnat	18/01/24
U15	/	8ième	14/12/24	30037287	Gj Val de Vonne (2) / Vouneuil Béruges (1)	Report du dernier match de championnat	18/01/24
Challenge Dansac	C	2	14/12/24		Chasseneuil St Georges 2, Migné Auxances 3, Gj Montasèvres 1, Poitiers Stade 3	Report du dernier match de championnat	18/01/24

DATE A RETENIR

Mardi 21 janvier :

- Tirage public des quarts de finale des challenges U18 et U15

Samedi 1^{er} février :

- Tour 3 du Challenge DANSAC
- 1/4 de finale Challenges U18 et Challenge U15

Lundi 10 février : (Initialement prévu le 3/02/25, reporté en raison du match de l'équipe de France de Futsal)

- Groupe de travail avec les RTJ et responsable jeunes.
 - o Objectif : Bilan sur les modifications des championnats jeunes et évolutions

POULES JEUNES - PHASE 2

U18/U17 - DEPARTEMENTAL 1

GJ DISSAY BEAUMONT (1)
GJ FOOT SUD 86 (1)
GJ MONTASEVRES (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (3)
JAUNAY MARIGNY (2)
MIGNE AUXANCES (3)
POITIERS BAROC (2)
POITIERS CEP (2)



U18/U17 - DEPARTEMENTAL 2

GJ DISSAY BEAUMONT (2)
GJ MONTASEVRES (2)
GJ SUD HAUT POITOU (1)
GJ VAL DE VONNE (2)
LOUDUN (1)
NAINTRE (2)
POITIERS ASAC (2)

U17/U16 - DEPARTEMENTAL 1

BUXEROLLES (2)
GJ 3 VALLEES 86 (1)
GJ ESPOIR SUD POITIERS (2)
JAUNAY MARIGNY (1)
MIGNE AUXANCES (2)
MONTMORILLON (2)
NEUVILLE (1)
NIEUIL/MIGNALOUX (1)

U17/U16 - DEPARTEMENTAL 2

POULE A

BRION/SMG/CHÂTEAU/SOMMIERES (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (2)
POITIERS ASAC (2)
POITIERS BAROC (1)
POITIERS CEP 1892 (1)
ST BENOIT (1)
VALENCE/VIVONNE (1)

POULE B

AVAILLES/BONNEUIL (1)
GJ AVENIR 86 (1)
MIREBEAU (1)
NAINTRE (1)
OZON (1)
PORTUGAIS CHATELLERAULT (1)
ST BENOIT (2)

U15 - DEPARTEMENTAL 1

CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (2)
MIGNE AUXANCES (3)
MIREBEAU (1)
MONTMORILLON (2)
OZON (1)
VIVONNE (1)
VOUNEUIL BERUGES (1)



U15 - DEPARTEMENTAL 2

POULE A

ASM/NORDVIENNE/3MOUTIERS/SAMM/ST LEGER (1)
GJ AVENIR 86 (2)
GJ DISSAY BEAUMONT (2)
JAUNAY MARIGNY (1)
LOUDUN (1)
NAINTRE (1)
NEUVILLE (2)

POULE C

BIARD (1)
BUXEROLLES (2)
CISSE (1)
GJ MONTASEVRES (1)
LIGUGE (1)
POITIERS CEP (1)
VOUNEUIL BERUGES (2)

POULE E

GENCAY/BRION/SOMMIERES/CHAMP/CHAT (1)
GJ 3 VALLEES 86 (1)
GJ ESPOIR SUD POITIERS (3)
GJ FOOT SUD 86 (1)
GJ VAL DE VONNE (2)
MIGNALOUX/NIEUIL (1)
VALENCE EN POITOU OC (1)

POULE B

ASM/NORDVIENNE/3MOUTIERS/SAMM/ST LEGER (2)
AVAILLES/BONNEUIL (1)
COUSSAY/SOC/PLEUMARTIN (1)
GJ ANTOIGNE INGRANDES (1)
GJ AVENIR 86 (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (3)
ST SAVIN/VICQ (1)

POULE D

GJ DISSAY BEAUMONT (1)
GJ MONTASEVRES (2)
GJ SUD HAUT POITOU (1)
LA PALLU/L'ENVIGNE/CERNAY (1)
POITIERS 3 CITES (2)
POITIERS ASAC (2)
STADE POITEVIN (3)

U13 - DEPARTEMENTAL 1

POULE A

CHATELLERAULT SO (2)
BUXEROLLES (1)
GJ AVENIR 86 (1)
GJ DISSAY BEAUMONT (2)
GJ SUD HAUT POITOU (1)
NEUVILLE (1)
POITIERS CEP (1)
POITIERS STADE (2)

POULE B

CHATELLERAULT SO (1)
GJ 3 VALLEES 86 (1)
GJ FOOT SUD (1)
GJ MONTASEVRES (1)
NIEUIL L'ESPOIR (1)
POITIERS 3 CITES (1)
POITIERS ASAC (1)
POITIERS STADE (3)



U13 - DEPARTEMENTAL 2

POULE A

BIARD (1)
CISSE/AVANTON (1)
GJ ESPOIR SUD POITIERS (3)
LIGUGE (1)
MIGNE AUXANCES (1)
POITIERS 3 CITES (2)
POITIERS ASAC (2)
ST BENOIT (1)

POULE B

BONNEUIL/AVAILLES (1)
CHATELLERAULT SO (3)
GJ ANTOIGNE INGRANDES (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (3)
MIGNALOUX BEAUVOIR (1)
OZON (1)
POITIERS STADE (4)
ST SAVIN/VICQ (1)

POULE C

CHASSENEUIL ST GEORGES (1)
CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)
JAUNAY MARIGNY (1)
LA PALLU (1)
MIGNE AUXANCES (2)
MIREBEAU (1)
NEUVILLE (2)
OZON (2)

POULE D

GJ ESPOIR SUD POITIERS (2)
GJ FOOT SUD 86 (2)
GJ VAL DE VONNE (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (2)
MONTMORILLON (1)
ST MAURICE
GENCAY/BRION/SOMMIERES/CHÂTE/ASL (1)
VALENCE EN POITOU OC (1)
VOUNEUIL BERUGES (1)



U13 - DEPARTEMENTAL 3

POULE A

CHATELLERAULT PORTUGAIS (2)
 COUSSAY LES BOIS/SOC/PLEUMARTIN (1)
 GJ AVENIR 86 (2)
 L'ENVIGNE/CERNAY (1)
 NAINTRE (1)
 OUZILLY/COLOMBIERS/THURE (1)
 SAMMARCOLLES/NORD VIENNE/3MOUTIERS/ST
 LEGER/BEUXES (1)

POULE C

BUXEROLLES (2)
 GJ DISSAY BEAUMONT (4)
 GJ ESPOIR SUD POITIERS (4)
 GJ VAL DE VONNE (2)
 MIGNE AUXANCES (3)
 GENCAY/BRION/SOMMIERES/CHÂTEAU/ASLO (2)
 VIVONNE (1)

POULE E

ASM (1)
 BONNEUIL/AVAILLES (2)
 GJ SUD HAUT POITOU (2)
 L'ENVIGNE/CERNAY (2)
 LOUDUN (1)
 MIREBEAU (2)
 OZON (3)

POULE B

CHASSENEUIL ST GEORGES (2)
 GJ DISSAY BEAUMONT (3)
 GJ SUD HAUT POITOU (3)
 GJ VVM CHAUVIGNY (4)
 NEUVILLE (3)
 POITIERS ASAC (3)
 POITIERS STADE (5)

POULE D

GJ 3 VALLEES 86 (2)
 GJ MONTASEVRES (2)
 MONTMORILLON (2)
 POITIERS CEP (2)
 GENCAY/BRION/SOMMIERES/CHÂTEAU/ASLO (3)
 ST SAVIN/VICQ (2)
 VALDIVIENNE (1)

POULE F

BIARD (2)
 CISSE/AVANTON (2)
 GJ 3 VALLEES 86 (3)
 POITIERS ASAC (4)
 POITIERS GIBAUDERIE/BEAULIEU (1)
 ST BENOIT (2)
 VOUNEUIL BERUGES (2)

CHALLENGE U18

Match n° 30037300 : Poitiers Baroc (1) – GJ Espoir Sud Poitiers (2) du 14/12/24

Les frais de déplacement de l'arbitre central M. CAILLAULT Anthony (42€84) seront à la charge du club de Poitiers Baroc.

Les frais de déplacement des arbitres assistants M. RAYMOND Loïc (56€68) et de M. ABDOU HADJI Youssouf (38€84) seront à la charge du GJ Espoir Sud Poitiers, club demandeur.



PLATEAUX U11/ Phase 3

NIVEAU 1

POULE A	POULE B	POULE C
GJ SUD HAUT POITOU 1	GJ DISSAY BEAUMONT 1	GJ FOOT SUD 86 1
MIGNE AUXANCES 1	JAUNAY MARIGNY 1	GJ VVM CHAUVIGNY 1
NEUVILLE 1	LA PALLU 1	MONTMORILLON 1
SO CHATELLERAULT 2	OZON 1	NOUAILLÉ 1
ST BENOIT 1	POITIERS CITÉS 1	POITIERS ASAC 1
STADE POITEVIN 1	SO CHATELLERAULT 1	SMARVES ITEUIL 1
VOUNEUIL BÉRUGES 1	STADE POITEVIN 2	STADE POITEVIN 3

NIVEAU 2

POULE D	POULE E	POULE F
CHATELLERAULT PORTUGAIS 1	BONNEUIL/AVAILLES 1	BIARD 1
COUSSAY/SOC/PLEUMARTIN 1	GJ DISSAY BEAUMONT 2	BUXEROLLES 1
GJ AVENIR 86 1	GJ MONTASÈVRES 1	CHASSENEUIL ST GEORGES 1
L'ENVIGNE/CERNAY 1	GJ VVM CHAUVIGNY 2	CISSÉ/AVANTON 1
SAMMARÇOLLES 1	NAINTRÉ 1	MIGNÉ AUXANCES 2
SO CHATELLERAULT 3	OZON 2	NEUVILLE 2
THURE BESSE 1	VICQ/ST SAVIN 1	POITIERS 3 CITÉS 2
		STADE POITEVIN 4
POULE G	POULE H	
CHATEAU/B/SMG/A 1	BUXEROLLES 2	
FONTAINE LE COMTE 1	GJ 3 VALLÉES 86 2	
GJ SUD HAUT POITOU 2	GJ VVM CHAUVIGNY 3	
GJ VAL DE VONNE 1	MIGNALOUX BEAUVOIR 1	
LIGUGÉ 1	MONTMORILLON 2	
POITIERS ASAC 2	NIEUIL L'ESPOIR 1	
VIVONNE 1	POITIERS CEP 1	
VOUNEUIL BERUGES 2	STADE POITEVIN 5	

NIVEAU 3

POULE I	POULE J	POULE K
ASM 1	GJ SUD HAUT POITOU 3	CENON/VOUNEUIL 1
L'ENVIGNE/CERNAY 2	JANUAY MARIGNY 2	CHATELLERAULT PORTUGAIS 2
LOUDUN 1	LA PALLU 2	GJ ANTOIGNE INGRANDES 1
ST LEGER MONBRILLAIS 1	MIREBEAU 1	GJ AVENIR 2
TROIS MOUTIERS/NORD VIENNE 1	NEUVILLE 3	NAINTRÉ 2
TROIS MOUTIERS/NORD VIENNE 2	OZILLY 1	OZON 3
	VOUNEUIL BERUGES 4	THURE BESSE 2
POULE L	POULE M	POULE N
CISSE/AVANTON 2	GJ FOOT SUD 86 2	ADRIERS 1
GJ DISSAY BEAUMONT 3	GJ VAL DE VONNNE 2	CHATEAU/B/SMG/A 2
GJ MONTASÈVRES 2	MIGNALOUX BEAUVOIR 2	GJ 3 VALLÉES 86 3
MIGNÉ AUXANCES 3	SMARVES ITEUIL 2	GJ VVM CHAUVIGNY 4
POITIERS ASAC 3	ST BENOIT 2	MONTMORILLON 3
POITIERS CEP 2	VALENCE EN POITOU 1	VALDIVIENNE 1
STADE POITEVIN 6	VOUNEUIL BERUGES 3	VALDIVIENNE 2

**U13****Match n° 29594225 : Châtelleraut SO (3) – L'Envigne Cernay/St Genest (1) en U13 Brassage Poule A du 07/12/24**

La commission redemande à recevoir **avant le 14 janvier 2025** la feuille de match complétée par l'équipe de L'Envigne/Cernay St Genest (1)

PLATEAUX U7-U9**Plateau U7/U9 du 07/12/2024****Secteur 3 : plateau au gymnase de Branly (GJ Antoigné Ingrandes)**

Dernière relance, la Commission redemande au club de GJ Antoigné Ingrandes les documents suivants à recevoir **avant le 14/01/2025** :

- Les feuilles de compte rendu U8/U9 et U6/U7

Secteur 3 : plateau à Dangé St Romain (GJ Avenir 86)

Dernière relance, la Commission redemande aux clubs les documents suivants à recevoir **avant le 14/01/25** :

- Les feuilles de licences U6/U7 et U8/U9 au club d'Availles en Châtelleraut.

Secteur 4 : plateau à Vendelogne

Dernière relance, la Commission redemande aux clubs les documents suivants à recevoir **avant le 14/01/2025** :

- La feuille de compte rendu U6/U7
- Les feuilles de licences U6/U7 de tous les clubs participants

Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAU



COMMISSION FÉMININE - PÔLE 79/86

Réunion du lundi 3 décembre 2024

Présents : Mmes MATHIEU Béatrice, MONTIGNE Sandra (79), URANGA Adeline, MM. BASQ Stéphane, BERTAUD Jean-Luc (79), CANTET Dominique, DECOUT Pascal (79), GAUVIN Francis (79), LARBALETTE Laurent, ROUGER Alain (79).

CHALLENGE RESPECT

Présentation :

Dominique CANTET, Président de la Commission du Respect et de la Prévention de la Vienne, a présenté le challenge qui existe actuellement pour les seniors masculins et qu'il souhaite étendre aux féminines seniors à 11 D1, ce championnat étant dirigé par des arbitres officiels chaque weekend. Le challenge repose sur des critères basés sur les cartons reçus et les éventuelles sanctions disciplinaires.

Championnats D2 et D3 :

Pour les championnats D2 et D3, qui ne sont pas dirigés par des arbitres officiels, les clubs voteront en fin de saison pour un club de leur poule, en se basant sur différents critères prévus au règlement. Le vote se fera par Google Forms.

Propositions de la commission au Comité de Direction :

- Le challenge sera mis en place uniquement pour le foot à 11.
- La gestion administrative sera assurée par le District de la Vienne, qui gère la compétition.
- Pour la D1, un classement intermédiaire sera établi à Noël. Le club lauréat sera visité par le District d'appartenance et recevra des ballons.
- Un classement final sera réalisé en fin de saison. Les deux premiers clubs seront récompensés par une dotation en matériel : 250 euros pour le premier et 150 euros pour le deuxième. Les dotations seront fournies par le District qui organise la réunion de fin de saison des clubs féminins, ce qui se fait une année sur deux.
- Pour les championnats D2 et D3, le classement sera établi uniquement en fin de saison. Les deux premiers clubs de chaque niveau seront récompensés de la même manière que pour la D1.

COUPE DU POITOU À 8 ET À 11

Finales :

Les finales des Coupes du Poitou à 8 et à 11 se dérouleront le même jour que la réunion de fin de saison des clubs. Les récompenses seront fournies par le District organisateur, comme cela a été fait pour la saison 2023/2024, avec des dotations individuelles et pour les clubs.

Arbitres :

Une discussion est en cours concernant les frais kilométriques ou autres compensations pour les arbitres.

SENIOR À 11

Constats :

Il a été signalé plusieurs retours indiquant des difficultés pour constituer les poules de D2 et D3 en début de saison. Des solutions sont à l'étude, une réunion avec les clubs seniors sera organisée en début 2025 afin d'échanger sur les différentes solutions.



SENIOR À 8

Modifications :

Suite aux modifications des règlements de la FFF, la FMI sera reparamétrée à la trêve pour permettre l'inscription de quatre remplaçantes, comme c'est le cas pour les jeunes.

CHAMPIONNAT U18

Réflexion :

La ligue mène actuellement une réflexion pour organiser la poule de R1 sur toute la saison. Dans ce cas, il pourrait être préférable de n'organiser que deux phases en interdistrict.

Arbitrage :

Le règlement des arbitres par le District gestionnaire a été soulevé. Le président du District des Deux Sèvres nous a informé que la situation est en cours de résolution : les clubs seront prélevés et les arbitres payés. Des arbitres seront désignés, au moins pour la poule de premier niveau, dès début 2025.

DIVERS

Compensation des frais de déplacement :

Plusieurs clubs, en raison de leurs situations géographiques, ont exprimé le souhait que soit mis en place une caisse de compensation pour équilibrer les frais liés aux déplacements. Adeline Uranga a présenté les différentes étapes réalisées en fin de saison : les clubs faisant le moins de kilomètres sont prélevés au bénéfice de ceux en faisant le plus. Les documents explicatifs seront envoyés au District des Deux Sèvres à la demande de son président pour analyse et prise de décision.

Trophée des Championnes :

Pour la première fois, un trophée des championnes sera mis en place dans les Deux-Sèvres en fin de saison, en lever de rideau de la finale de la Coupe des Deux-Sèvres masculine. Les deux équipes retenues seront :

- L'équipe des Deux Sèvres la mieux classée dans le championnat de D1.
- L'équipe qui ira le plus loin en Coupe du Poitou à 11. L'ensemble des participants a salué cette initiative visant à mettre en avant le football féminin. Adeline Uranga a proposé de mener une réflexion similaire pour la Vienne.

Statistiques :

La situation globale des deux Districts a été présentée :

- **U6/U10** : Une baisse des licenciées est constatée.
- **U11/U13** : Une progression est observée, malgré un championnat féminin, la mixité progresse.
- **U14/U18** : Stabilité en termes de nombre de licences et d'équipes.
- **Seniors** : Une baisse significative des licenciées seniors avec quelques équipes en moins.
- Malgré ces aléas, le pôle 79/86 se porte plutôt bien avec un panel d'actions et de compétitions répondant aux besoins et envies de toutes.



COMMISSION FEMININE - PÔLE 79/86

Réunion du jeudi 9 Janvier 2025

Présents Mmes Marion BERGER et Sandra MONTIGNE,
MM. Francis GAUVIN et Laurent LARBALETTE

Composition des Poules

U11-U13 FEMININE à 8 (District 86) – Phase 3

Trente équipes réparties en 5 poules de six équipes, avec deux poules de 1^{er} niveau, une intermédiaire et deux plutôt basses. Les rencontres se dérouleront en match aller et retour.

Poule A

BUXEROLLES / VOUNEUIL BERUGES (1)
GJ SUD HAUT POITOU (1)
LUSIGNAN (1)
NIORT CHAMOIS/CHAURAY/ECHIRE (1)
NIORT ST FLORENT (1)
PAYS NEO CRECHOIS (1)

Poule B

AVENIR 79 (1)
BOUTONNAIS FC (1)
BRESSUIRE (1)
GJVVM CHAUVIGNY (1)
NIORT CHAMOIS/CHAURAY/ECHIRE (2)
POITIERS 3 CITES (1)

Poule C

LA CHAPELLE BÂTON (1)
LOUDUN (1)
NIEUIL L'ESPOIR (1)
PARTHENAY VIENNAY (1)
STADE POITEVIN (1)
VENISE VERTE/ST LIGAIRES (1)

Poule D

GATI FOOT (1)
GJ AVENIR 86 (1)
MONTMORILLON (1)
NEUVILLE (1)
NIORT ST FLORENT (2)
PAYS NEO CRECHOIS (2)

Poule E

CHERVEUX (1)
GJ ESPOIR NORD EST 79 (1)
GJ SAINT VARAUDAISE (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (2)
MONCOUTANT/FC3C (1)
NEUVILLE (1)

Aller : 25/01 – 08/02 - 15/02 – 08/03 - 15/03
Retour : 22/03 - 29/03 - 12/04 – 10/05 - 23/05.



U15 FEMININE à 11 (District 86) - Phase 3

Douze équipes :

-Dix équipes pour le secteur 86/79,

-Deux équipes du District de la Charente Maritime suite à leur demande.

Avec une poule de 1^{er} niveau et une poule basse. Les rencontres se dérouleront en match aller et retour. Les deux équipes ainsi incorporées se conformeront au règlement du secteur 79/86.

Poule A (Haute)

LUSIGNAN (1)
 NIEUIL L'ESPOIR (1)
 NIORT CHAMOIS/CHAURAY/ECHIRE (1)
 NIORT ST FLORENT (1)
 PARTHENAY VIENNAY (1)
 VOUNEUIL BERUGES/BUXEROLLES (1)

Poule B (Basse)

GJ FEMININ CHARENTE OCEAN (1)
 GJ VVM CHAUVIGNY (1)
 LA BAIE/CAP AUNIS (1)
 MONTMORILLON (1)
 NEUVILLE (1)
 POITIERS 3 CITES/ASAC (1)

Aller : 25/01 – 08/02 - 15/02 – 08/03 - 15/03

Retour : 22/03 – 05/04 - 12/04 – 10/05 - 23/05

U14-U17 FEMININE à 8 (District 79) – Phase 3

Vingt et une équipes avec une poule haute et trois poules mixées suivant les résultats, les kilomètres et les groupes des deux premières phases. Les rencontres se dérouleront en match aller et retour.

Poule A

BOUTONNAIS (1)
 CERIZAY (1)
 CHATELLERAULT SO (1)
 GJ 3 VALLEES (1)
 GJ VAL DE BOUTONNE (1)
 THOUARS (1)

Poule B

GJ ESPOIR NORD EST 79 (1)
 GJ ESPOIR THOUARSAIS DU SUD OUEST
 (1)
 LOUDUN (1)
 NORD VIENNE/ASM/SAM/L3M/SLM/BEU (1)
 OZON (1)

Poule C

CELLES VERRINES (1)
 GJ 3 VALLEES (2)
 NIEUIL L'ESPOIR (1)
 VENISE VERTE/AVENIR 79 (1)
 VICQ SUR GARTEMPE (1)

Poule D

AIFFRES FORS PRAHECQ (1)
 BOUTONNAIS (2)
 GJ VVM CHAUVIGNY (2)
 LA CHAPELLE BATON (1)
 PAYS NEO CRECHOIS (1)

Aller : 25/01 – 08/02 - 15/02 – 08/03 - 15/03

Retour : 22/03 – 05/04 - 12/04 – 10/05 - 23/05



U18 FEMININE à 11 (District 79) – Phase 3

Dix-huit équipes suite au retrait de deux équipes pour évoluer en u14/u17, donc trois poules de six, une de 1^{er} niveau et deux de niveau inférieur mixé suivant les résultats des phase précédentes. Les rencontres se dérouleront en match aller et retour.

Des arbitres seront désignés sur la poule de premier niveau.

Poule A

JAUNAY MARIGNY (1)
LA CHAPELLE BATON (1)
LOUDUN (1)
PARTHENAY VIENNAY (1)
POITIERS 3 CITES (1)
POITIERS STADE (1)

Poule B

GATI FOOT (1)
GATINAISE (1)
LUSIGNAN (1)
MIGNE AUXANCES (1)
MONTMORILLON (1)
NIORT ST FLORENT (1)

Poule C

BUXEROLLES / VOUNEUIL BERUGES (1)
FC 3C (1)
MONCOUTANT (1)
MONTMORILLON (2)
NEUVILLE (1)
NIORT CHAMOIS/CHAURAY/ECHIRE (2)

Aller : 25/01 – 08/02 - 15/02 – 08/03 - 15/03

Retour : 22/03 – 05/04 - 12/04 – 10/05 - 23/05

SENIOR FEMININE à 8 (District 79) – Phase 2

Dix-sept équipes pour cette deuxième phase, un groupe de premier niveau et deux groupes de niveau inférieur suivant les résultats de la phase précédente. Les rencontres se dérouleront en match aller et retour.

Poule A

BOUTONNAIS (1)
LEZAY (1)
ST SAUVEUR (1)
COLOMBIERS/OUZILLY (1)
NIEUIL L'ESPOIR (1)
ST CHRISTOPHE 86 (1)

Poule B

ECHIRE/CELLES/CHAURAY (2)
BESSINES ASPTT (1)
SAMMARCOLLES (1)
LOUDUN (1)
SMARVES ITEUIL (1)
CHAUVIGNY/JARDRES (2)

Poule C

NIORT SOUCHEEN (1)
LA CHAPELLE BATON (1)
SEVRES ANXAUMONT (1)
PAYROUX CHARROUX MAUPREVOIR (1)
VALLES DU SALLERON (1)

Aller : 02/02, 9/02, 16/02, 16/03, 30/03

Retour : 06/04, 13/04, 4/05, 11/05, 18/05



DIVERS

Réflexion sur le championnat à 11 seniors, une réunion par district aura lieu courant février.
Pour le District de la Vienne celle-ci aura lieu le mardi 11 février.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

Secrétaire de séance, Francis GAUVIN.



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 08 janvier 2025
Procès-verbal n° 16

Présents : Mme Maryse MOREAU.
MM. Cyrille DENIS, François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE

Approbation du PV n° 15 (par voie électronique) du mercredi 18 décembre 2024 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	GJ Espoir Sud Poitiers	Ozon
Antran	GJ Foot Sud 86	Poitiers 3 cités
Archigny	GJ Sud Haut Poitou	Poitiers Asac
Availles en Châtellerault	GJ Val de Vonne	Poitiers Baroc
Beaumont St Cyr	GJ VVM Chauvigny	Poitiers Beaulieu FC
Biard	Ingrandes	Poitiers Cep
Boivre	Jardres	Poitiers Gibauderie
Bouresse	Jaunay Marigny	Poitiers Portugais
Brion St Secondin	La Pallu	Rouillé
Buxerolles	Lavoux – Liniers	Smarves Iteuil
Buxeuil	Leigné sur Usseau	Sommières St Romain
Cenon / Vouneuil	Leignes sur Fontaine	St Christophe
Cernay St Genest	Ligugé	St Julien l'Ars
Champagné St Hilaire	Loudun	St Léger de Montbrillais
Chasseneuil St Georges	Mignaloux Beauvoir	St Rémy sur Creuse
Chatain	Migné Auxances	St Savin St Germain
Châtellerault Portugais	Mirebeau	St Saviol
Châtellerault Réunionnais	Moncoutant	Stade Poitevin
Chauvigny	Montamisé	Thuré Besse
Cissé	Montmorillon	Usson l'Isle
Colombiers	Naintré	Valdivienne
Dissay	Neuville	Valence en Poitou – Couhé
FC 3 vallées 86	Nieuil l'Espoir	Vendelogne



Fleuré
Fontaine le Comte
GJ Avenir 86
GJ des 3 Vallées 86

Nord Vienne
Nouaillé Maupertuis
Orches
Oyré Dangé

Vernon
Vicq sur Gartempe
Vivonne
Vouneuil Béruges

CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 2

Match n° 29235102 : Vicq sur Gartempe (1) – Fontaine le Comte (1) du 15/12/24

Annotation d'avant match de la capitaine de l'équipe de Vicq sur Gartempe : joueuses sous fausses licences.

La Commission a reçu le rapport de M. Abraham ZINGA, arbitre officiel désigné pour la rencontre, notamment sur l'appel des licenciées avant le début du match.

Rapports non reçus à ce jour de :

Mme Laura THEVENET (capitaine de l'équipe de Vicq sur Gartempe)

M. Sébastien COLLET (banc de touche de Vicq sur Gartempe)

M. Maxime BREGEAT (banc de touche de Vicq sur Gartempe)

Amende de 36€ par rapport demandé pour non-envoi de la totalité des rapports demandés au club de Vicq sur Gartempe.

Les explications données par l'arbitre officiel désigné pour la rencontre ne donnent aucune indication pour justifier l'ouverture d'une évocation par la Commission.

Dossier classé.

CHALLENGE DANSAC

Plateau du 2ème tour Poule A du 14/12/24

Lieu : Ingrandes

Équipes en présence : GJ Antoigné Ingrandes (1), Châtelleraut SO (2) et Ozon (2).

Réclamation du GJ Antoigné Ingrandes (17/12/24 à 10h55)

Réclamation sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe de Ozon (2) pour les matchs du Challenge Dansac du samedi 14 décembre 2024. Ces joueurs, ayant participé au dernier match en équipe supérieure ne peuvent être incorporés en équipe inférieure et participer à la présente rencontre, l'équipe supérieure ne jouant pas ce jour.

La commission prend connaissance de la réclamation pour la dire recevable.
Jugeant en premier ressort,

Considérant que le club d'Ozon a été informé avec copie de la lettre de réclamation et n'a pas formulé d'observation.

Considérant, après vérification du calendrier de l'équipe U13 de Ozon (1) que celle-ci ne jouait pas le même jour ou le lendemain.

Considérant, après vérification de la feuille de match du dernier match de l'équipe de Ozon (1) évoluant en U13 Départemental 1 poule A : Ozon (1) - Poitiers Asac (1) du 07/12/24

Que les joueurs Madani MOUSSOUNI, Kiyane ASSAOUA, Mouctar SYLLA et Yanis PENIN, inscrits sur la feuille de match de la rencontre en rubrique ont participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure susnommée.



Considérant que l'équipe de **Ozon (2) est en infraction avec les dispositions de l'article 6.1** des Règlements des Compétitions de Jeunes du District de la Vienne.

Par ces motifs dit la réclamation fondée et donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à chaque rencontre disputée par l'équipe de Ozon (2) sur le plateau cité en rubrique.

Les droits de réclamation (soit 42 €) seront débités au club de Ozon.

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation.

Dossier classé.

DIVERS

Courriels des clubs de Ligugé et Ozon :

Réponses par courriel.

Courriel du club d'Ingrandes :

Pris note.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

Prochaine réunion sur convocation.

Maryse MOREAU.



COMMISSION DU RESPECT ET DE LA PRÉVENTION

Réunion du lundi 9 décembre 2024
Procès-verbal n° 4

Président : M. CANTET Dominique.

Présents : Mmes LAGRANGE Marie-Hélène, STOURY Nadia, MM. ARTUS Dominique, FRAUDEAU Daniel, GALLAIS Raymond, GIRAUD Dominique, NICOLAS Jean-Marie, PETONNET Bernard, RIVIERE Patrick.

Excusé : M. BERNARDEAU Rémi.

Invités : Mme URANGA Adeline, MM. BASQ Stéphane, PASCOA Valentin

ÉCHANGES AVEC VALENTIN PASCOA

La Commission a invité Valentin qui a su rappeler les objectifs du PEF (Programme Educatif Fédéral) de la Fédération Française de Football, en particulier la préoccupation de prévenir les incivilités et violences. Valentin a insisté, en parfaite communion avec les préoccupations des membres de la Commission, sur la nécessité de passer par des schémas ludiques pour mieux sensibiliser les enfants. Il rappelle également que les membres de commission sont les bienvenus lors des ½ journées consacrées au PEF.

Merci Valentin d'avoir répondu à toutes nos questions.

Echanges des membres de la Commission avec Valentin :

1. Les BACHES ne sont pas seulement un « don fait » aux Clubs qui va transformer la manière d'être exemplaire sur et en dehors des terrains. Elles nécessitent comme les CHARTES, un accompagnement régulier vis-à-vis de l'ensemble de l'Environnement sportif et social du Football.
2. Faire lire le texte figurant sur les Bâches, questionner les joueurs sur leur ressenti à la lecture du texte.
3. Les Bâches seraient un support, présent toute la saison sportive, près de la main courante. Elles devraient être immédiatement visibles quand on rentre dans le stade. Elles nécessiteraient un questionnement vis-à-vis des joueurs, dirigeants et parents. Rôle du RTJ.
4. La Bâche est une ressource permanente pour l'ensemble des membres du club, rôle des Jeunes Arbitres et des Educateurs de Jeunes.
5. Envisager un rapprochement avec Gilles BOUARD et Jacques DANTAN afin de monter un atelier autour du Respect et de la Prévention des Incivilités et des Violences.

En résumé, faire des BACHES un véritable événement dans les clubs, réception dans la 2^e quinzaine de janvier, jour à fixer. Les lieux d'installation des Bâches demeurent libres à chaque club.

INTERVENTIONS DE STÉPHANE BASQ ET DANIEL FRAUDEAU

Lors de l'AG, le Président du District a rappelé l'augmentation des incivilités, sur et autour des stades de football. Les Clubs de la Vienne ont ainsi été prévenus des sanctions fortes qu'ils risquaient en cas d'acte de violence. Il leur a été rappelé les Conventions signées avec la Préfecture (le Préfet) et la Justice (Procureur de la République). L'une des procédures de l'année 2025 sera de sensibiliser encore davantage les Présidents de club afin qu'ils interviennent au plus tôt vis-à-vis des joueurs déjà porteurs de nombreuses sanctions.



Daniel FRAUDEAU a profité du bilan de mi-saison sportive (à paraître) pour situer les infractions disciplinaires. Près de 300 dossiers disciplinaires (297) ont été traités par la Commission. 162 joueurs ont été directement expulsés, auxquels s'ajoutent 124 3^e avertissement. On observe une augmentation des violences sur les stades, avec des joueurs de plus en plus jeunes (18 dossiers en 15-18 ans) mais 1 seul dossier à traiter en lien avec le motif « insécurité enceinte sportive ». 118 comportements anti-sportifs sont recensés sur les feuilles de match informatisées (FMI).

CHALLENGE FÉMININ

La réunion organisée entre les 2 départements du 86 et du 79 laisse augurer un dénouement très favorable. Laurent LARBALETTE au sein de la Commission Féminine a ainsi accueilli 5 personnes du 79. Les discussions ont abouti à une reproduction du fonctionnement en place dans le 86, Challenge Respect et Prévention pour les rencontres avec arbitre, Challenge Respect et Convivialité pour les autres équipes. Les camarades du 79 envisagent même 1 cadeau de 250€ et 150€ pour le 1^{er} et le 2nd. En résumé, on observe une attitude très volontaire des amis du 79.

La réunion se termine par un pot de l'amitié.

C'est aussi l'occasion de féliciter **Patrick RIVIERE** qui se voit recevoir la médaille d'Argent de la Jeunesse et Sport et la nomination au poste de Délégué Juridique National de l'Union Nationale des Arbitres.

Prochaine réunion le lundi 13 janvier 17h30.

Le secrétaire, Dominique ARTUS



MINI JEU

Associez ces clubs au nombre de Ligue des Champions remportées

15

.

.



7

.

.



5

.

.



3

.

.



1

.

.



0

.

.

